



AVOCAT AU BARREAU DE PARIS ET ASSOCIÉ FONDATEUR DU CABINET D'AFFAIRES KOMON AVOCATS

Titulaire d'un Master 2 en Droit des affaires internationales et européennes de l'Université Polytechnique Hauts-de-France, Olivier a collaboré avec plusieurs cabinets parisiens, ce qui lui a permis d'acquérir une expérience pointue et variée dans le droit de la vie de l'entreprise, tant en contentieux commercial qu'en conseil des affaires.

Il intervient ainsi régulièrement pour le conseil et l'accompagnement du développement d'une clientèle de sociétés françaises et internationales, notamment japonaises.

Par ailleurs, sa pratique éprouvée du contentieux lui permet d'intervenir à tous les stades d'un conflit, notamment en phase de négociation préalable, de prise de mesures conservatoires, de définition de la stratégie judiciaire et enfin pour la phase d'exécution.

Dans le prolongement de ces compétences, il est également à même d'intervenir en matière d'entreprises en difficulté, disposant sur ce terrain d'une solide expérience sur les dossiers à fort enjeux.

Membre de plusieurs réseaux d'affaires, Olivier Fachin est, depuis 2020, le président de l'Association des Avocats Japonophiles (AAJ).

EXEMPLES RÉCENTS D'AFFAIRES TRAITÉES

CONSEIL

- Accompagnement dans le cadre de l'acquisition de 100 % des titres d'une société française du secteur de l'élevage par un groupe irlandais,
- Création et structuration d'un de groupes de sociétés dans le domaine de la formation,
- Rédaction de pactes d'actionnaires d'une filiale japonaise en France,
- **Accompagnement à l'implantation en France d'une société japonaise** dans le domaine du divertissement en France,
- Rédaction de conditions générales de ventes et conditions générales d'utilisation pour une agence française de communication et marketing digital
- Sécurisation d'un contrat de distribution pour une entreprise japonaise de fabrication d'équipements connectés

CONTENTIEUX

- Défense contre une demande d'exécution forcée d'une promesse de cession d'actions pour une société française de fourniture d'équipements dans le domaine de l'énergie,
- **Action aux fins de mise en jeu d'une garantie d'actif et de passif pour une société du secteur du bâtiment,**
- Défense des intérêts d'un associé d'une société de vins et spiritueux dans le cadre de conflits bloquants et finalisation d'une transaction
- Défense contre demande d'ouverture d'une procédure de redressement ou liquidation judiciaire à l'initiative du ministère public d'une filiale de société américaine du secteur médical,
- Défense dans le cadre d'une action en responsabilité sur le déploiement de projets informatiques d'envergure (Marketplace) pour une start-up française

PUBLICATIONS ET CONFÉRENCES

- Avocats en lumière, épisode 24 (2021)
- Conditions générales de vente entre professionnels : la liberté n'est pas totale (2016)



OLIVIER FACHIN

Associé fondateur

Domaines d'expertise

- Droit des sociétés
- Droit commercial et contrats
- Droit des entreprises en difficulté
- Droit de l'immobilier de l'entreprise

Formations

- Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat à l'Ecole de Formation du Barreau de Paris
- DESS (Master II) en Droit des Affaires Européennes et Internationales - Ecole Polytechnique des Hauts-de-France
- Maîtrise (Master I) en Droit des Affaires / Droit International - Paris I - Panthéon-Sorbonne
- Certificat de langues appliquées au sciences juridiques (CLASJ) - Anglais - Paris I - Panthéon-Sorbonne

Langues

- Français
- Anglais
- Japonais

Centres d'intérêts

- Culture japonaise
- Gastronomie
- Photographie
- Sports

